



Formation éligible Loi ALUR

1 jour  
présentiel

## Rénovation globale et communication : votre atout clients (J3)

**Transformez un sujet à risque en opportunité commerciale !**

**Module à destination des syndics : gestionnaires de copropriétés,  
responsables de service et direction**

### Objectif général de la formation

**Créer les conditions de réussite des projets de rénovation énergétique globale et en faire un atout clients (interne et externe), en maîtrisant les enjeux de communication et d'image.**

### Compétences visées

- Recevoir et comprendre les demandes des copropriétaires, y répondre, et être force de proposition à bon escient
- Soutenir la communication tout au long d'un projet : pédagogie envers les copropriétaires, gouvernance du projet (communication et concertation copropriétaires), interaction entre les différents acteurs
- Organiser son cabinet : compétences, disponibilité et modèle économique
- Communiquer sur les réussites : bilan interne, mise en avant des points forts à l'externe, différenciation, modification de l'image du métier de syndic

### Public

**Syndics : gestionnaires de copropriétés, responsables de service et direction**

**De 8 à 12 participants** par session (intra-entreprise ou inter-entreprises)

Prérequis : avoir suivi au moins une journée de formation ou mené au moins au projet sur la rénovation énergétique globale de copropriété. *Ce n'est pas votre cas ? Suivez notre formation "Rénovation globale : les fondamentaux pour manager un projet". Toutes les informations sur notre site web*

## Durée

Formation de 7h en présentiel (1 jour)

Éligible au renouvellement de la carte professionnelle syndic (Loi ALUR).

## Séquences pédagogiques

### Séquence 1 : Enjeux de la rénovation énergétique globale des copropriétés

- Enjeux énergétiques et réglementaires actuels
- Enjeux des clients copropriétaires
- Mes enjeux en tant que syndic

### Séquence 2 : Être prêt

- Différence entre communication interne et externe
- Éléments-clés de communication interpersonnelle et de dynamique collective
- Répondre aux sollicitations des clients copropriétaires
- Stimuler à bon escient les clients de copropriétés à rénover
- S'organiser en interne : compétences, disponibilités et modèle économique

### Séquence 3 : Prendre un bon départ et tenir la longueur

- Associer tous les copropriétaires dès le début : pédagogie et communication sur les acteurs, étapes et financements du projet
- Gouvernance du projet, faciliter les prises de décision et accompagner au changement
- Après l'AG de vote de travaux, poursuivre la communication
- Le rôle du syndic aux côtés de l'AMO, pour une communication soignée dans un projet complexe

### Séquence 4 : Franchir la ligne d'arrivée et capitaliser

- Un bilan interne en transparence : retour sur les engagements pris, points forts, points d'amélioration, actions correctives
- Partager les informations et expériences à l'interne pour une montée en compétences et une communication partagée et maîtrisée
- Capitaliser sur les points forts et faire savoir : événement de célébration, témoignages-clients, "photo finale"

## Méthodes mobilisées

Animations interactives

Retours d'expérience

Apports théoriques

Kit sur différents aspects de la communication d'un projet de rénovation énergétique, remis aux participants

## Modalités d'évaluation

Tests en début et fin de formation pour mesurer la progression des participants

Travaux pratiques durant la formation

Attestation de formation individuelle fournie aux participants selon leur assiduité

## Satisfaction client

Une évaluation de la formation sera faite systématiquement à la fin de chaque session.

En 2024 : 32 participants / moyenne taux de satisfaction 9,1/10 (dans le cadre de notre partenariat avec la Fédération Soliha pour le programme national "Rénovons Collectif").

## **Tarif et accès aux sessions**

Inscription individuelle sur une session inter-entreprises : 350€ HT/personne, soit 420€ TTC.  
Session intra (c'est à dire interne à votre entreprise) : nous consulter.

Renseignez-vous sur les possibilités de prise en charge par votre OPCO et le FNE.

Pour toute question d'accessibilité ou besoin spécifique pour suivre une formation, merci de contacter notre référente handicap, Mathilde Auzias (ci-dessous).

L'accessibilité pour tous du lieu de formation et les conditions sanitaires sont sous la responsabilité de l'organisateur choisissant la salle.

Pour les conditions d'accès formations ou ateliers virtuels ou présentiels, ainsi qu'aux services périphériques : merci de vous rendre sur notre page CONTACT

### **CONTACT / INSCRIPTION**

**Mathilde Auzias**

06 42 89 90 74

[m.auzias@coprodespossibles.fr](mailto:m.auzias@coprodespossibles.fr)

[www.coprodespossibles.fr](http://www.coprodespossibles.fr)